



Vue des tranchées d'évaluation prise du sud vers le nord. Le front de taille oriental de la carrière se trouve à gauche de la photo qui a été prise en juillet 2011.

Ferraris (Carte de Cabinet, 1965) et de Vander Maelen (1846-1854) ne signalent rien de particulier à cet endroit. Par contre, le site de « La Taille Jamotte », qui comprend un pentagone de Marlborough et une villa romaine, est repris à l'inventaire. Se trouvant à 500 m au sud-sud-ouest du nouveau front de taille, il sera touché dans les années à venir par la carrière dont les projets d'extension couvrent cette zone. Il fera l'objet d'une intervention archéologique préventive à cette occasion.

Un levé topographique a été réalisé préalablement à l'opération d'évaluation, reprenant toute la zone touchée par l'extension ainsi que le front de taille dont l'évolution pourra ainsi être reproduite d'année en année lors des interventions futures à mener sur un site en constante évolution.

Les tranchées ouvertes cette année se sont avérées vierges de tout vestige et ce malgré une très bonne conservation du B<sub>t</sub> holocène. Le terrain a été remis en état par Shanks Brabant SA.

En conclusion, nous tenons à remercier Monsieur Vincent Peetroons, directeur de la sablière, pour son amabilité et son efficacité lors du traitement du dossier et pour avoir proposé d'assurer la remise en état du terrain aux frais de la société.

#### Bibliographie

- Carte de Cabinet, 1965. *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du Comte de Ferraris (1771-1778)*, Court-Saint-Étienne, pl. 96 (A<sup>8</sup>) (2), Bruxelles, Crédit communal de Belgique, Pro Civitate.

#### Sources

- *Carte topographique de la Belgique dressée sous la direction de Ph. Vander Maelen, 1846-1854*, Gembloux, 13<sup>12</sup>.

## Nivelles/Nivelles : au pied du rempart, rue des Canoniers

Didier WILLEMS et Julie TIMMERMANS

Un projet d'affectation de l'ancien commissariat de police de Nivelles, sis au n° 3 de la rue des Canoniers, initié par la Ville, fut mis en chantier dès avril 2011 (parc. cad. : Nivelles, 2<sup>e</sup> Div., Sect. D, n° 56<sup>e</sup> ; coord. Lambert : 146845 est/143262 nord). La création d'une aire de stationnement dans la cour incita le service de l'Archéologie (direction extérieure du Brabant wallon) à solliciter une intervention préventive. Cette requête se basait sur la proximité de l'enceinte urbaine au nord, probablement érigée au 13<sup>e</sup> siècle (Osterrieth, 2010, p. 43), et de l'église paroissiale Saint-André au sud, démolie vers 1760 (Tarlier & Wauters, 1862, p. 141) puis remplacée par le refuge du Trinitaire d'Orival, l'actuel musée communal (Osterrieth, 2010, p. 19). L'évaluation initialement envisagée n'ayant pu être menée avant le lancement des travaux, trois tranchées d'évaluation (T1-3) ont été ouvertes par la société adjudicataire Cobardi. Par la suite, un suivi partiel des terrassements a été assuré.

### Le reliquat de l'enceinte ?

Le creusement de deux sondages au pied du mur délimitant la propriété au nord (T1-2), sur une largeur moyenne de 1,40 m et une profondeur variant de 1,05 m à 1,20 m, a mis en évidence des sections d'un long soubassement. Celui-ci se caractérise par un appareillage extérieur plus ou moins soigné de moellons en grès, grossièrement équarris et liés au mortier de chaux, conservé sur au moins 7 assises (environ 0,90 m de haut), et d'un blocage intégrant de la brique. Une base de cette structure construite a été atteinte dans la première tranchée (T1) ; elle ne repose sur aucun radier mais à la fois sur une couche de terre de teinte brunâtre, incluant des nodules de mortier ainsi que quelques rares fragments de briques, et sur une maçonnerie composée d'au moins 4 assises de briques, orientée vers le sud. Ces briques, liées au mortier de chaux de teinte jaunâtre, présentent un gabarit couramment utilisé vers le 16<sup>e</sup> siècle (24 ? x 12 x 6 cm).

Ce soubassement, dont la longueur demeure indéterminée, sert d'assise à un mur en moellons de taille brute, à appareillage très hétérogène. Vers l'est, il est associé à l'édifice érigé, en 1672 selon les ancrs, en bordure de voirie. Vers l'ouest par contre, ses caractéristiques diffèrent mais sont plus homogènes. En effet, l'exécution y est plus soignée ; l'élévation, en retrait par rapport au soubassement, en prolonge l'appareillage par l'utilisation de matériaux identiques. En son extrémité